

Compte rendu de la 3^e réunion du groupe ITIC-ASTI

du 20 mars 2008

14 participants.

1) Le programme lycée. (sur : <http://asti.ibisc.fr/groupe-itic>)

Nous l'avons adressé à Mark Sherringham, conseiller de Xavier Darcos, qui nous en avait fait la commande lors de notre entrevue du 12 décembre 2007.

Il a été diffusé largement. Une dépêche aef (n°[92910](#) du lundi 10 mars 2008) lui a été consacrée. Nous le présenterons lors de notre audition à venir par la mission E-educ,

Il sera au coeur du séminaire organisé par le groupe ITIC lors des Rencontres de l'Orme, le 2 avril à Marseille (atelier et table ronde)

<http://www.orme-multimedia.org/r2008/spip.php?article158>

Une délégation de membres de l'Académie des Sciences va demander à être auditionnée par la mission E-educ pour « défendre » le programme lycée.

Il est demandé aux membres du groupe de ne pas hésiter à le faire circuler dans leurs réseaux et listes de diffusion.

Dans le débat autour de ce programme il a été à nouveau souligné la complémentarité des approches : ITIC « discipline » et ITIC dans les disciplines sur les plans didactique et pédagogique.

2) ITIC au collège.

Ignace Rak a fait un exposé sur la question (**voir document joint en annexe**).

Sous-groupe collègue. Il est piloté par Philippe-Charles Nestel et en sont membres Ignace Rak et Jean-Yves Jeannas. Un appel est lancé pour que d'autres membres du groupe le rejoignent.

ITIC au collège sera à l'ordre du jour de la réunion ouverte du groupe qui se tiendra le 2 avril à Marseille dans le cadre du séminaire des Rencontres de l'Orme. Un premier document de travail sera soumis à la discussion lors de cette réunion. L'objectif est de produire, comme pour le lycée,

pour la fin juin 2008, un texte général et un programme pour le collège, dans le cadre du cours de technologie.

Création d'une liste Mélusine-collège.

Débat

3) ITIC au primaire.

Sous-groupe école primaire. Il est piloté par Michèle Drechsler et comprend également Jean-Yves Jeannas. D'une manière identique au sous-groupe collège, un appel est lancé pour que d'autres membres du groupe le rejoignent.

ITIC à l'école primaire sera à l'ordre du jour de la réunion ouverte du groupe qui se tiendra le 2 avril à Marseille dans le cadre du séminaire des Rencontres de l'Orme. Un premier document de travail sera soumis à la discussion lors de cette réunion. L'objectif est de produire, comme pour le lycée, pour la fin juin 2008 un texte général et un programme pour l'école primaire.

D'une manière générale, il est important et nécessaire de penser la **continuité et la progressivité de l'approche ITIC de l'école primaire à l'université, en passant par le collège et le lycée.**

Création d'une liste Mélusine-école.

4) Séminaire de l'Orme

**Atelier « L'informatique, une discipline scolaire : réflexions et actions en cours »
de 11h à 12h30, Salle Marseille Innovation**

Le groupe ITIC de l'ASTI présente ses travaux, réflexions et actions en faveur de la culture informatique scolaire à l'école primaire, au collège et au lycée, notamment sa proposition de programme d'une discipline informatique et TIC au lycée. Atelier animé par Jean-Pierre Archambault et réunissant :

- Gilles Dowek (professeur d'informatique à l'Ecole Polytechnique)
- Michèle Drechsler (INRP-IEN)
- Philippe-Charles Nestel (professeur de technologie, collège Rocher du Dragon, Aix-en-Provence)

Table-ronde « Culture et enseignement informatiques dans l'enseignement scolaire »

de 14h à 15h30, Salle Marseille Innovation, animée par Jean-Pierre Archambault et réunissant :

- Eric Bruillard (professeur à l'université Paris 12) ;
- Gilles Dowek (professeur d'informatique à l'École Polytechnique) ;
- Monique Grandbastien (professeur d'informatique à l'université Henri Poincaré Nancy 1) ;
- Maurice Nivat (professeur honoraire à l'université Paris 7 et membre de l'Académie des Sciences).

5) Journées SPECIF (28-29 mai 2008) sur l'enseignement de l'informatique au lycée et en première année à l'université, Le lieu sera précisé sur Mélusine,

6) colloque international ePrep 2008 (16-17 mai)

<http://www.eprep.org/colloques/colloque08/colloque08.php>

La participation du groupe a été examinée, notamment sous la forme d'interventions : les propositions sont les bienvenues.

7) Comptes rendus

- **AG-ASTI** (20 mars au matin) : voir en **document joint en annexe** la motion ITIC votée par l'Assemblée générale de l'ASTI, Le Bureau de l'ASTI devrait assurer la promotion de cette motion notamment auprès du MEN et autres ministères.

Election de Jean-Pierre Archambault, co-responsable du groupe ITIC, au Bureau de l'ASTI. Un CR de l'assemblée générale sera bientôt en ligne sur le site ASTI.

- Rencontre **EPI-Gérard Berry** (Collège de France). Voir :

<http://www.epi.asso.fr/blocnote/blocsom.htm>

- Rencontre **Renaissance Numérique-groupe ITIC-EPI** le 05-02-2008 (B.Alzon, J-P Archambault, C.Balagué, J.Baudé, G.Dowek, D.Fayon) : L'ASTI, RN et l'EPI travaillent au développement et à la maîtrise par tous de l'informatique et des TIC. RN peut notamment reprendre l'idée de créer une discipline informatique au lycée dans le cadre de la mesure 14 de son livre blanc, D'autres actions ont été envisagées et feront l'objet de nouveaux contacts, notamment l'intégration du thème

« enseignement de l'informatique et des TIC » dans les Etats Généraux que RN organise en septembre 2008.

JPA-JB 21-03-2008

ANNEXES

Motion votée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'ASTI réunie à Paris le 20 mars 2008

L'informatique et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) occupent une place déterminante dans un nombre de plus en plus grand d'activités professionnelles et dans tous les secteurs de la société. Elles constituent un secteur créateur d'emplois dans lequel malheureusement la pénurie de main d'oeuvre qualifiée s'accroît. Un nombre sans cesse croissant de professions fait appel aux TIC en tant qu'outils. Plus que jamais la connaissance des concepts est nécessaire.

L'ASTI, société savante du domaine, a créé un groupe de travail "Enseignement de l'Informatique et des TIC" réunissant 70 personnes du monde de l'enseignement, de la recherche et de l'entreprise. Ce groupe travaille actuellement sur la culture générale scolaire informatique et les modalités pour la dispenser. Il a déjà produit un document de synthèse accompagné d'une proposition de programme d'enseignement pour le lycée (en ligne sur : <http://asti.ibisc.fr/groupe-itic>).

L'Assemblée Générale de l'ASTI, réunie le 20 mars 2008, s'associe pleinement aux objectifs de ce groupe.

Un enseignement de l'informatique et des TIC serait de nature à :

- diversifier les approches scientifiques et remédier à une certaine désaffection vers ces études,
- accroître la culture générale informatique, et plus globalement TIC, des citoyens,
- faciliter l'approche de l'informatique et des TIC par les différentes disciplines traditionnelles (mathématiques, sciences expérimentales, sciences humaines, etc.).

L'ASTI souhaite apporter son concours à la définition des cadres, textes, étapes et moyens permettant d'atteindre ces objectifs.

Assemblée générale de l'ASTI réunie à Paris le 20 mars 2008

<http://asti.ibisc.fr>

Extrait de la dépêche Aef n°92910 du 10 mars 2008

Formation à l'informatique et aux TIC au lycée: la fédération d'associations Asti propose un programme d'enseignement pour le lycée. Pour former "l'homme, le travailleur et le citoyen", les TIC "doivent faire l'objet d'un enseignement sous la forme d'une discipline scolaire scientifique et technique en tant que telle au lycée pour tous les élèves", considère l'Asti (fédération des associations françaises des sciences et technologies de l'information). Cette discipline s'inscrirait "dans le prolongement d'une initiation à l'école primaire par l'utilisation dans le contexte des matières traditionnelles (calcul, lecture, sciences...), et d'un enseignement dans le cadre du cours de technologie au collège".

Pour l'Asti, la mise en place d'une discipline "informatique et technologies de l'information et de la communication" dans les lycées pourrait se traduire de la façon suivante: dans les séries scientifiques, les cours pourraient durer 1 heure en classe entière par semaine et 2 heures en classe dédoublée. Dans les autres sections, les programmes pourraient "donner lieu à des élaborations spécifiques".

<http://www.educnet.education.fr/actualites/actualite.php?th=aef#aef92910>

INTERVENTION GROUPE ITIC COLLEGE 20 MARS 2008

Ignace Rak IA IPR STI honoraire

Quatre groupes de problématiques

ACTUALITE depuis la dernière réunion de décembre 2008

Deux phases.

1 – Communiqué ASTI sur le collège

- le texte qui a été publié en janvier 2008,
- affirmer la position du groupe ITIC de l'ASTI quant à la prise de responsabilité d'une discipline,
- les validations B2i étant réparties entre toutes disciplines.

2 – Nouveau projet de programme en technologie collège

- suppression programmée des horaires fléchés apprentissages informatique dès le programme technologie de 6^e de 2005,
- passage généralisé des notions en apprentissages « objet d'enseignement » au service des autres disciplines, à celle de simple « outil »,
- ces programmes 6/5/4/3^e ne sont toujours pas publiés pour consultation.

DOSSIERS du groupe ITIC collège

Trois dossiers ouverts (énumérés dans un message du 7 mars 2008) :

- 1 - les apprentissages fondamentaux ITIC
- 2 - le B2i
- 3 - l'enseignement ITIC : dans les pays étrangers.

DEBATS en cours

J'ai repéré huit sujets de débats qui s'inscrivent dans les trois dossiers ITIC collège ci-dessus qui peuvent participer à la construction des positions à défendre :

- 1 - statut et validité des différents documents officiels actuels,
- 2 - impact de la généralisation des référentiels et documents "hors programmes disciplinaires"
- 3 - différenciation entre "objet" et "outil",
- 4 - fléchage horaire spécifique dans une, ou des disciplines, pour les ITIC concernant les apprentissages,
- 5 - évolution des formations initiales et continues des professeurs vers les ITIC,
- 6 - clarification du concept de "compétence",
- 7 - engagement des membres des groupes de travail dans les groupes ITIC de l'ASTI et éventuellement dans les groupes de rédaction des programmes,
- 8 - attribution et mise à jour obligatoire des logiciels en nombre égal dans chaque collège afin de réduire la fracture numérique existante du fait du manque de politique nationale coordonnée.

GRANDES questions politiques et pédagogiques

Au moins quatre groupes de décisions

- 1 - l'approche transversale aux disciplines minimisant ou gommant les connaissances,
- 2 - l'approche généralisée en France d'une nouvelle définition Européenne du concept de « compétence »,
- 3 - la discussion sur la remise en cause de la notation sur 20,
- 4 - le pilotage politique gouvernemental depuis plusieurs années des académies des sciences et de la technologie des recommandations en matière de programmes.

Prochaine réunion du groupe ITIC-ASTI le 6 mai 2008 (14h-17h) : date à CONFIRMER